



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

# LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

au ministère de l'Agriculture  
et de l'Alimentation



La politique des pôles de compétitivité est née en 2004-2005. Elle trouve son ancrage dans la promotion de la recherche-développement et le développement de coopérations renforcées entre des entreprises, des centres de recherche et des organismes de formation dans des projets collaboratifs innovants. Cette démarche solidaire et partenariale est source de progrès. Elle est un outil majeur au service de la compétitivité de la France et de sa capacité à conquérir de nouveaux marchés.

**Les pôles de compétitivité constituent un axe essentiel de la politique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en faveur des entreprises.**

Onze pôles sont centrés sur des thématiques intéressant les filières relevant du périmètre sectoriel du ministère (agriculture, agroalimentaire, forêt-bois, pêche-aquaculture, cheval, bioéconomie) et plus d'une vingtaine si l'on prend en considération ceux qui ont inscrit ces thématiques

dans leurs objectifs secondaires. La diversité des secteurs de production suivis par le ministère est bien représentée.

Ces pôles sont porteurs d'innovation à tous les stades de la production et de la transformation des produits, dans l'ensemble des filières. Ils contribuent également à intégrer les technologies dans la mise au point de produits, procédés ou services, dans une perspective de triple performance et d'amélioration globale de la qualité.

Ces pôles couvrent l'ensemble du territoire national. Ils contribuent ainsi au développement de l'innovation au bénéfice des filières concernées.

**À travers la mise en réseau des centres de recherche, des entreprises et des établissements de formation, les pôles de compétitivité jouent un rôle fondamental dans la mise en œuvre des investissements d'avenir pour construire la France de demain.**



## QU'EST-CE QU'UN PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ ?

Une démarche partenariale sur une thématique et un territoire donnés.

**Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire donné, des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation pour développer des synergies et des coopérations. D'autres partenaires dont les pouvoirs publics, nationaux et locaux, ainsi que des services aux membres du pôle sont associés.**

## QUELS OBJECTIFS ?

**Renforcer la compétitivité de l'économie française et développer la croissance et l'emploi sur des marchés porteurs :**

- en accroissant l'effort d'innovation ;
- en confortant des activités, principalement industrielles, à fort contenu technologique ou de création sur des territoires ;
- en améliorant l'attractivité de la France, grâce à une visibilité internationale renforcée.

## QUELLE STRATÉGIE ?

À partir d'une vision partagée par les différents acteurs, chaque pôle de compétitivité élabore sa propre stratégie à cinq ans, ce qui lui permet de :

- **concrétiser des partenariats entre les différents acteurs** ayant des compétences reconnues et complémentaires ;
- **bâtir des projets collaboratifs stratégiques de recherche et de développement** qui peuvent bénéficier d'aides publiques, notamment auprès du fonds unique interministériel (FUI) ;

- **promouvoir un environnement global favorable à l'innovation et aux acteurs du pôle** en conduisant des actions d'animation, de mutualisation ou d'accompagnement des membres du pôle sur des thématiques telles que le développement des compétences, la propriété industrielle, le financement privé, le développement de partenariats technologiques à l'international, etc.

## QUELS SOUTIENS PUBLICS ?

L'État s'attache à promouvoir un environnement global favorable aux entreprises et à l'innovation et à soutenir l'effort de recherche et de développement déployé au sein des pôles de compétitivité. Ainsi, aux niveaux national ou régional, il accompagne leur développement :

- **en octroyant, via le fonds unique interministériel**, des aides financières aux meilleurs projets de recherche et de développement lors d'appels à projets ;
- **en finançant partiellement les structures de gouvernance des pôles**, aux côtés des collectivités territoriales et des entreprises ;
- **en impliquant divers partenaires** : l'Agence nationale de la recherche (ANR), l'Ademe et Bpifrance financent des projets de recherche et développement menés par des acteurs des pôles de compétitivité ;
- **en y focalisant les moyens nouveaux des centres publics de recherche** ;
- enfin, **en s'appuyant sur les collectivités territoriales** qui peuvent aussi soutenir financièrement des projets.

**Les pôles de compétitivité jouent par ailleurs un rôle primordial dans l'émergence et la participation aux projets financés dans le cadre du programme d'investissements d'avenir.**





# LES 11 PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

suivis par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

## INDUSTRIES ET AGRO-RESSOURCES

► **Thématiques** : Biomolécules-Bioénergie-Agromatériaux, ingrédients et principes actifs issus de co-produits végétaux

📍 **Territoire** : Grand-Est, Hauts-de-France

@ **Site internet** : [www.iar-pole.com](http://www.iar-pole.com)

## VÉGÉPOLYS

► **Thématiques** : Innovation et création variétale, qualité sanitaire des semences et plants, horticulture, paysage urbain

📍 **Territoire** : Pays de la Loire, Bretagne, Centre-Val de Loire

@ **Site internet** : [www.vegepolys.eu](http://www.vegepolys.eu)

## AGRI SUD-OUEST INNOVATION

► **Thématiques** : Agrochaînes = optimiser les maillons d'élaboration des produits, de l'aval vers l'amont

📍 **Territoire** : Occitanie, Nouvelle-Aquitaine

@ **Site internet** : [www.agrisoi.fr](http://www.agrisoi.fr)

## AQUIMER

► **Thématiques** : Production, transformation et valorisation des produits issus de la pêche et de l'aquaculture

📍 **Territoire** : Hauts-de-France

@ **Site internet** : [www.poleaquimer.com](http://www.poleaquimer.com)

## CÉRÉALES VALLÉE

► **Thématiques** : Céréales - semences / transformation alimentaire ou non alimentaire

📍 **Territoire** : Auvergne-Rhône-Alpes

@ **Site internet** : [www.cereales-vallee.org](http://www.cereales-vallee.org)

## TERRALIA

► **Thématiques** : Production et transformation dans les filières fruits et légumes, céréales et vitiviniculture

📍 **Territoire** : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes pour les 3 filières et ex- Languedoc-Roussillon pour la filière fruits et légumes

@ **Site internet** : [www.pole-terralia.com](http://www.pole-terralia.com)

## HIPPOLIA

► **Thématiques** : Filière équine, secteur du trot, du galop et du sport

📍 **Territoire** : Normandie

@ **Site internet** : [www.pole-hippolia.org](http://www.pole-hippolia.org)

## QUALITROPIC

► **Thématiques** : Innovation dans les produits agricoles tropicaux et leur transformation

📍 **Territoire** : Île de la Réunion

@ **Site internet** : [www.qualitropic.fr](http://www.qualitropic.fr)

## VALORIAL

► **Thématiques** : Produits alimentaires et procédés de transformation, lait, viandes, ovo-produits - ingrédients fonctionnels - nutrition et santé (animale et humaine)

📍 **Territoire** : Bretagne, Pays de la Loire, Normandie

@ **Site internet** : [www.pole-valorial.fr](http://www.pole-valorial.fr)

## VITAGORA

► **Thématiques** : Goût, nutrition, santé (transformation de céréales, vins, fromages, condiments)

📍 **Territoire** : Bourgogne-Franche-Comté, Île-de-France

@ **Site internet** : [www.vitagora.com](http://www.vitagora.com)

## XYLOFUTUR

► **Thématiques** : Filière forêt-bois

📍 **Territoire** : Nouvelle-Aquitaine

@ **Site internet** : [www.xylofutur.fr](http://www.xylofutur.fr)



# LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

au ministère de l'Agriculture  
et de l'Alimentation



Janvier 2018

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

Pour plus d'informations sur les pôles : [www.competitivite.gouv.fr](http://www.competitivite.gouv.fr)

Crédits photos : photothèque du ministère